

## Conditions Générales

Conditions générales et conditions d'affiliation

**Asbl Gym Alliance Flémalle**

Rue du Bar, 227, 4400 Flémalle

BE.4325.31.809

### BUT – OBJECTIFS

1. La raison d'être de l'ASBL Gym Alliance Flémalle est de promouvoir le sport via la pratique de la danse, de la gymnastique et du fitness.

### CHAMP D'APPLICATION

2. Toute dérogation ou modification aux présentes clauses sera non valide si elle n'a pas été faite par écrit et acceptée par les 2 parties endéans les 15 jours.
3. L'ASBL Gym Alliance Flémalle définit ces CGV dans la vente d'abonnements pour ses cours et ses stages. Le membre est censé en avoir pris connaissance et en avoir accepté toutes les clauses, sauf stipulation expresse contraire notifiée.

### AFFILIATION ET MEMBRES

4. Peuvent devenir membre de notre ASBL : toute personne étant en bonne condition physique pour exercer l'activité choisie.
5. Pour être considéré valablement comme membre, l'affilié devra être en ordre de paiement de la cotisation auprès de l'ASBL. Sans quoi, l'accès au cours lui sera refusé.
6. L'abonnement est nominatif et n'est ni remboursable, ni échangeable.
7. Les membres sont acceptés par le conseil d'administration de l'ASBL.
8. L'exclusion des membres dépend des compétences du conseil d'administration de l'ASBL.
9. Sera automatiquement exclu de l'ASBL tout membre qui ne serait pas en ordre de cotisation et qui n'aurait pas répondu aux sollicitations du CA.
10. Les membres paient à l'ASBL, suivant les modalités prévues en début d'année scolaire pour la cotisation annuelle.

### OBLIGATIONS

11. Tout membre se doit de respecter le règlement général d'ordre intérieur (disponible aux valves et sur le site internet : [gymallianceflemalle.eu](http://gymallianceflemalle.eu)). Si non respect du R.O.I, le conseil d'administration se réserve le droit d'exclure le membre concerné.
12. Le membre doit prévenir l'ASBL ou son (ses) moniteur(s) en cas d'absence prolongée. Sans présence ni aucune nouvelle du membre concerné, l'ASBL se réserve le droit d'ouvrir sa place à quelqu'un d'autre.
13. L'ASBL se doit d'assurer ses cours en toute sécurité et dans le respect de tous, selon un horaire donné.

### PAIEMENT

14. Le paiement de la cotisation est dû à l'inscription définitive du membre.
15. Le paiement de la cotisation doit être effectué par liquide exclusivement (sauf stages).
16. Le membre a le droit de se rétracter dans les 14 jours suivants son affiliation. Il devra le faire par courrier recommandé adressé à l'ASBL Gym Alliance Flémalle, rue du Bar, 227, 4400 Flémalle. Passé ce délai, aucun montant ne sera remboursé.

## CONFIDENTIALITE

17. L'ASBL Gym Alliance Flémalle traite les données de ses membres selon le règlement général de protection des données (disponible aux valves et sur le site internet : [gymallianceflemalle.eu](http://gymallianceflemalle.eu)).
18. Ces données ne pourront jamais être divulguées à des tiers et ne pourront jamais, sauf modification du RGPD, être utilisées pour des communications commerciales autres que celles de notre ASBL.

## DROIT A L'IMAGE

19. Si vous ne souhaitez pas que vous ou un membre de votre famille étant membre de l'ASBL figure sur d'éventuelles images/vidéos prises au sein des cours et des événements de l'ASBL, vous devez le signaler dans les 2 semaines suivant votre inscription.

## FORCE MAJEURE

20. L'ASBL Gym Alliance Flémalle ne saurait être tenue pour responsable d'une inexécution de ses obligations en vertu des présentes en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui empêcherait l'exécution (occupation de salle exceptionnelle, incendie, inondation, autre dégâts de la salle empêchant la pratique sécuritaire, force de la nature, épidémie,...). L'ASBL avisera ses membres de la survenance d'un tel événement dès que possible.

## DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DE LITIGES

21. Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge. En cas de difficulté quelconque, l'ASBL Gym Alliance Flémalle et son conseil d'administration sont à votre disposition pour trouver une solution amiable.  
Le tribunal de l'entreprise de Liège sera seul compétent pour juger tout litige propre aux présentes conditions générales.